

Colloque international organisé par l'Association Francarbi

9 décembre 2011 à Paris, à la maison du Barreau

Thème : « **l'éthique dans l'arbitrage** »

PROGRAMME

- 8h45** Accueil des participants
- 9h15** Allocution de bienvenue par Guy KEUTGEN, président de Francarbi, Président honoraire du Centre Belge d'Arbitrage et de Médiation (CEPANI)
- 9h25** Rapport introductif : L'éthique, la déontologie et les normes juridiques, par Charles Jarrosson, *professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)*.
- 9h55** L'éthique des arbitres (indépendance et impartialité, relations avec les parties, disponibilité, participation active au délibéré, diligence...), par Pierre Tercier, *président honoraire de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI, Professeur honoraire de l'Université de Fribourg (Suisse)*
- 10h25** L'éthique des conseils (choix et contacts avec l'arbitre, relations avec les témoins, loyauté des débats, production de pièces, paralysie de l'arbitrage et moyens dilatoires, attaques personnelles, confidentialité,...) par Georges-Albert Dal, *Président du Conseil Consultatif des Barreaux Européens (CCBE), ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles, avocat (Dal&veldekens)* et Didier Matray, *ancien bâtonnier du barreau de Liège, Professeur à l'Université de Liège (Avocat Matray, Matray&Hallet)*
- 10h55** Débats
- 11h20** Pause
- 11h40** L'éthique des parties (interview des candidats arbitres, contacts avec les témoins et

défraiement de leurs frais, sélection des pièces produites,...) par Jacques Levy-Morelle, *secrétaire général honoraire de Solvay et membre de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI.*

12h10 Débats

12h30 Déjeuner

L'éthique des centres d'arbitrage (choix des arbitres, contact avec les arbitres, les conseils et les parties, obligation de neutralité et d'objectivité, indépendance et marketing, etc...).

14h00 L'exemple de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI par Michael W. Buhler, *avocat, (Jones Day) membre honoraire de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI*

14h15 L'exemple de la Chambre d'arbitrage nationale et internationale de Milan (Camera Arbitrale di Milano)
par Chiara Giovannucci orlandi, *Professeur à l'Université de Bologne, membre du Conseil arbitral de la Chambre d'arbitrage nationale et International de Milan*

14h30 L'exemple de l'Association Française d'Arbitrage (AFA)
par Bertrand Moreau, *membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Arbitrage de l'AFA, Avocat*

14h45 L'exemple de l'OHADA par Gaston Kenfack Douajni, *président de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique, membre honoraire de la Cour internationale d'arbitrage de la CCI*

15h00 L'éthique dans l'arbitrage en matière d'investissement
par Nassib Ziadé, *directeur du Centre d'arbitrage international de Dubai, ancien Secrétaire général adjoint du CIRDI*

15h15 L'éthique dans l'arbitrage vue par le juge par Jean – pierre Ancel, *président de la Chambre honoraire de la Cour de cassation française.*

15h45 Débats

16h15 Pause

16h350

Table ronde sous la présidence de Pierre Meyer, *professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), avocat (Dechert)*, avec la participation de :

- Frédéric Bachand, *professeur à l'Université de McGill de Montréal*
- Julie Bédard, *avocate, présidente de la IBA Task Force relative à l'Éthique*
- Sophie Nappert, *avocate (Skadden), solicitor à la Supreme Court of England and Wales*
- Olivier Caprasse, *doyen de la faculté de Droit de l'Université de Liège, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, avocat (Hanotiau & Van den Berg)*
- Mouhib Maamari, *président honoraire de la Cour de Cassation du Liban*

17h45

Propos conclusifs par Ugo Draetta, *Professeur à l'Université Catholique de Milan*

18h15

Fin du colloque

Carte – réponse

Colloque international : l'Ethique dans l'arbitrage

A renvoyer pour le 25 novembre 2011 à Me Gautier MATRAY, Secrétaire de Francarbi, Matray, Matray&Hallet, par Courrier :

Allée du Cloître, 7, 1000 Bruxelles, par fax : +32 2 649 37 79 ou par e – mail : francarbi@matray.be

Mme/Mr _____ Prénom _____

Fonction _____

Société _____

Adresse de facturation

Rue et n° _____ CP-ville _____

E-mail _____ Tél _____

TVA _____

- 250 € (ouvrage et déjeuner inclus)
- 150 € pour les juristes ayant – de 5 ans de pratique (ouvrage et déjeuner inclus)
- 50 € pour les étudiants (déjeuner inclus sans ouvrage)

Paiement : sur le compte de Francarbi, avec la mention : COLLOQUE FRANCARBI – BNP Paribas Fortis (8, place Xavier Neujean, 4000 Liège) – N° de compte : 2400 4425 0188 – IBAN BE56 2400 4425 0188 – BIC GEBABEBB

Facture : une facture vous sera adressée à l'adresse susmentionnée dès réception du paiement.

Annulation : Seules les annulations formulées par écrit seront prises en compte. Elles doivent être envoyées à Me Gautier – Matray, Secrétaire de Francarbi, Matray, Matray&Hallet. Les frais de participation ne seront remboursés que si l'inscription a été annulée au moins cinq jours ouvrables avant le colloque.

Date :

Signature :